

Comme conclusion, nous dirons qu'il faut éviter et non rechercher le tuteurage. Nous le répétons, une plante qui peut se passer de tuteurs sera toujours plus belle. Or il existe en horticulture un moyen énergique de supprimer le tuteur, c'est le pincement raisonné qui rend les plantes solides.

Bien des jardiniers ont, par une culture mal entendue, trouvé moyen de tuteur des plantes acaules, c'est-à-dire sans tiges, comme les primevères de Chine. Si leurs plantes se tiennent mal dans leurs pots, c'est parce qu'elles n'ont pas été repiquées assez profondément, c'est parce qu'elles se sont étiolées par manque d'air et de lumière, c'est parce qu'elles ont été déchaussées par des jets d'arrosoir trop violents.

Nous avons fini notre étude sur le tuteurage. C'est avec intention que nous sommes entrés dans de minutieux détails; il ne faut pas oublier que dans le jardinage : *Trifles make perfection, but perfection is not a trifle*, "des riens font la perfection, mais la perfection n'est pas un rien."

FERNAND LEQUET FILS.

BIBLIOGRAPHIE.

Université-Laval, Québec.—Département vétérinaire.—*Annuaire pour l'année 1889-90.*—Numéro 3.—Nos remerciements à M. le Dr Couture, M. V., pour l'envoi de cet annuaire. Il nous a fait plaisir en le feuilletant de constater que nos jeunes gens commencent à comprendre l'utilité qu'il y a à étudier un art qui met l'homme à même de guérir les maladies de tous les commensaux utiles que Dieu a mis à sa disposition. Ces pauvres bêtes ont assez longtemps eu à souffrir de soins donnés par des charlatans dont les remèdes sont pis que les maladies dont elles souffrent.

Pour être admis à suivre les cours d'art vétérinaire à Québec, il faut n'avoir pas moins de 17 ans et avoir suivi un bon cours commercial. Le prix de l'enseignement est de \$150, et sa durée est de trois ans. Quinze bourses sont mises à la disposition des élèves, ce qui en met les titulaires à même de suivre les cours pour rien.

Neuf élèves ont suivi les cours l'an dernier et deux ont été diplômés.

Ceux qui désireraient plus de renseignements peuvent s'adresser à "M. J. A. Couture, directeur de l'École vétérinaire de Québec."

J. C. CHAPAIS.

CORRESPONDANCE.

UNE BELLE COUVÉE!

Douze cercles agricoles et deux sociétés d'agriculture.

A M. J. C. CHAPAIS.

Mon cher rédacteur,—Si j'ai tant retardé à publier dans votre Journal, la formation de 12 cercles agricoles et de deux sociétés d'agriculture dans le Grand Royaume du Nord du curé Labelle, aujourd'hui Protonotaire Apostolique *ad instar*, titre dont l'éclat rejaillit sur les sujets de ce roi bien aimé, c'est parce que je m'attendais à ce qu'une plume plus exercée que la mienne s'empresse de faire connaître ce fait important au public. D'un autre côté, je voulais aussi m'assurer, avant de livrer le fait à la publicité, si ces cercles et ces sociétés prendraient vie sérieusement, et ne seraient pas comme l'on voit souvent ces genres de société, un feu de paille, un grand mouvement d'enthousiasme qui commence vite et finit de même.

Aujourd'hui, je suis en mesure d'assurer le contraire et d'annoncer dans votre Journal qu'il s'est fait depuis un an dans le nord des comtés de Terrebonne et d'Ottawa une grande réaction, un pas immense vers le progrès agricole. Nous le devons à qui ?

A Monseigneur Labelle et à M. Ed. A. Barnard, dont le dévouement est sans borne quand il s'agit de promouvoir les intérêts agricoles. Ste-Adèle forma un cercle agricole en mai 1888. En octobre dernier, je priais M. le curé Labelle de nous envoyer M. Barnard pour nous donner une conférence. Le 6 novembre, M. Barnard nous arrivait presque à l'improvvisé et nous donnait une magnifique conférence sur les prairies et la fabrication du beurre par le système granulaire. Cette conférence fut bien goûtée par les 200 cultivateurs qui étaient venus les uns de 6 milles, les autres de 9 milles pour entendre M. Barnard. Il fut alors décidé qu'on ferait l'impossible pour établir une seconde société d'agriculture dans le comté de Terrebonne. M. Barnard visita les 8 paroisses du nord du comté où il se forma dans chaque paroisse un cercle agricole, et le 17 décembre la société d'agriculture No. 2 du comté de Terrebonne voyait le jour et compterait 215 membres, repartis comme suit :

Sainte-Adèle	93
Saint-Eypolite	10
Saint-Sauveur	22
Saint-Jovite	25
Sainte-Agathe	31
Sainte-Marguerite	11
Sainte-Lucie	10
Saint-Faustin	13

M. Barnard ne s'arrêta pas là. Il parcourut La Conception, L'Annonciation, la Nativité et le lac Nominique où il forma dans chacune de ces nouvelles paroisses un cercle agricole et une société d'agriculture pour ces paroisses comprenant au-delà de 60 membres. M. Barnard venait donc de contribuer à la formation de 12 cercles agricoles et de deux sociétés d'agriculture dans l'espace d'une dizaine de jours, par des chemins affreux, d'une longueur de 100 milles. N'est-ce pas là en effet une belle et précieuse couvée ?

Il faut avouer aussi, Monsieur le rédacteur, que M. Barnard a été chaleureusement secondé dans ses pas et démarches par les membres de notre clergé. C'est ainsi que l'on voyait présents à la première assemblée des directeurs de la société d'agriculture No. 2, les révérends MM. Jodoin, Sauriol, Ouimet, Mallette, Morneau, Brisebois, Héti et Lajeunesse, tous prêtres et curés des 8 paroisses de notre société. Avec de tels encouragements notre société ne pouvait manquer de réussir.

J'ai le plaisir de vous dire au si, Monsieur le rédacteur, que nos cercles agricoles n'ont point dormi sur leurs lauriers. Au contraire ils se sont mis à l'œuvre, et ont tenu des séances régulières où MM. les curés se plaisaient à donner des conférences et où l'on faisait force commentaires sur les sujets traités par les autres cercles agricoles et cités dans votre estimé *Journal d'agriculture*. Notre cercle agricole s'est nommé cette année six conférenciers dans la personne de MM. révérend M. le curé, Camille Lachaine, Paschal Longpré, France Latour, J. Filiatrault, N. P., et votre très obligé correspondant. Faute de conférences ou de sujets de discussion choisis d'avance, que ne faisons nous pas, lorsque notre cercle agricole se réunit. Je prends un chapitre dans le petit manuel d'agriculture de Hubert Larue. Je pose les questions. Et c'est alors qu'il s'engage des discussions sur la réponse qu'il y a à donner. Ce petit manuel vaut son pesant d'or, et mérite d'être étudié non-seulement par nos enfants mais aussi par les parents. C'est le vrai catéchisme du cultivateur. Enfin, la formation de ces cercles a-t-elle eu de bons effets? Oui et de merveilleux effets. Depuis l'an dernier j'ai remarqué que les membres des cercles agricoles paraissent aimer mieux leur état de cultivateur, donnent plus de soins à leurs animaux, comprennent mieux l'importance des silos, détruisent les mauvaises herbes auprès des clôtures et des bâtiments, mettent leur fumier à l'abri. Ils sont surpris et enchantés de voir leur curé, les hommes de professions, leurs marchands, les gens de métier souscrire pour faire partie des sociétés agricoles, et de voir ceux-ci prendre part à leurs discussions. Cela les étonne et les encourage. Et ce que Son Éminence le Cardinal Taschereau vient de faire à propos des silos, les émerveille davantage. Vous ne sauriez croire, Monsieur le rédacteur, tout le bien que peut faire à la classe agricole, la classe dirigeante, la classe instruite, la classe commerciale si l'on prône bien haut l'état du cultivateur. Ces cercles agricoles ont pour effet d'unir nos cultivateurs dans un but commun. C'est ainsi qu'on a vu les membres de Sainte-Marguerite s'unir ensemble